



- **Les informations sur l'organisation :**

**Participants**

Apprenti(e)s, stagiaires, étudiant(e)s et toutes personnes qui sont ou qui vont être à la recherche d'une nouvelle opportunité professionnelle.

**Votre inscription**

Vous pouvez nous communiquer votre participation :

- Par Internet : [www.doudin.ch](http://www.doudin.ch)
- Par téléphone au 021 340 0 350
- Par fax au 021 340 0 355

Vous recevrez de notre part une confirmation écrite de votre inscription avant le séminaire vous recevrez également un courrier assorti d'un plan d'accès.

**Nombre de participant(e)s**

8 à 10 personnes au maximum. Les participant(e)s seront inscrit(e)s dans l'ordre d'entrée de leur inscription.

**Coûts**

**Séminaire externe**, par personne :

1 jour CHF 380.--

Sont compris dans le prix : le repas de midi, le café de bienvenue, la collation pendant les pauses, les boissons ainsi que les supports de cours et la documentation.

**Séminaire interne**, pour un groupe d'au maximum 10 personnes issues de la même société :

1 jour CHF 1'850.--

Auquel s'ajoutent les frais de déplacement de l'animateur :

Par heure CHF 50.--

Les frais de repas de midi, café de bienvenue, collation pendant les pauses et boissons pour les participants et l'animateur sont à la charge du client.

**Simulation d'entretien d'embauche**, par personne :

Interview CHF 250.--

Auquel s'ajoutent les frais de déplacement de l'animateur, si l'entretien a lieu hors du cabinet de Philippe Doudin:

Heure CHF 50.--

Lors de chaque séminaire, une documentation de travail personnelle sera remise à chaque participant(e). Elle est incluse dans le prix.

- **Les informations sur l'organisation : (suite)**

**Heures des séminaires**

A défaut d'autres spécifications, les séminaires ont lieu de 8h30 à 17h00. Chaque participant(e) recevra une lettre de confirmation avec toutes les informations détaillées au moins 10 jours avant le séminaire.

**Lieu du séminaire**

Pour le séminaire externe ou interne (interne = qui a lieu en principe au sein de la structure de l'entreprise mandante), chaque participant(e) recevra une lettre de confirmation avec toutes les informations détaillées au moins 10 jours avant le séminaire.

**Paiement**

Le paiement doit être effectué avant le début du cours/séminaire. Conditions de paiement : 30 jours, net, après la date de facturation.

**Règlement en cas d'annulation**

Les annulations ne seront acceptées qu'en cas de force majeure. Pour éviter une annulation, des participant(e)s de remplacement peuvent participer au cours/séminaire, nous vous remercions d'avance de l'annoncer assez tôt.

**Frais d'annulation**

Le montant des frais d'annulation dépend du moment où cette dernière a été annoncée (base de la facture) :

30 à 13 jours avant le cours/séminaire	20 %
14 à 2 jours avant le cours/séminaire	50 %
1 à 0 jours avant le cours/séminaire	100 %

Ces frais d'annulation donnent droit à une note de crédit qui pourra être échangée en cas de participation à un autre séminaire ou en cas d'acquisition d'un autre service du Cabinet Philippe Doudin.

Si l'absence d'un(e) participant(e) n'est pas annoncée, le montant total du séminaire sera dû malgré tout. Il est naturellement possible de trouver un(e) remplaçant(e) et nous vous remercions d'avance de l'annoncer assez tôt.

**Généralités**

Nous nous efforçons sans cesse de proposer un séminaire d'une qualité optimale. Nous tenons toujours compte des échos recueillis. Le contenu détaillé peut légèrement changer en raison de l'actualité. Nous vous remercions de votre compréhension.

